

RETRAITES

La CFDT INRA appelle les personnels à se mobiliser de nouveau, par la grève et les manifestations, le 23 septembre pour assurer la pérennité du système de retraite par répartition.

Communiqué commun CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA du mercredi 8 septembre 2010

"Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies le 8 septembre 2010 elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays."

DESTRUCTION DES ESSAIS DE COLMAR

La CFDT s'est exprimée immédiatement pour condamner la destruction d'un outil de travail des personnels de l'INRA [-communiqué CFDT-](#) et est intervenue lors de la visite des Ministres chargés de la recherche et de l'agriculture sur le site de Colmar [-intervention de la CFDT INRA-](#). Ces essais de transgénèse ne représentaient qu'un des volets de la recherche menée par l'INRA dans sa lutte contre le court-noué, suite à la concertation organisée à Colmar avec toutes les associations et organismes professionnels intéressés. Dans tous les domaines, la production de connaissance par la recherche publique est indispensable.

PRIME D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE (PES) / PRIME D'INTERESSEMENT COLLECTIF (PIC)

A deux jours de la demande de réponse à la Direction Générale concernant l'éligibilité à la PES (réservée aux scientifiques), la CFDT rappelle son opposition à cette mesure individuelle à forte connotation élitiste, comme l'ont fait de nombreux collègues scientifiques et des conseils de Départements. Lire [la position de la CFDT sur l'individualisation des rémunérations](#).

En parallèle, la CFDT a pris également position contre la PIC (Décret 2010 /619), qui consisterait à utiliser l'argent des contrats pour un complément de rémunérations d'agents impliqués dans ces contrats. La CFDT s'oppose à cette nouvelle individualisation des rémunérations, refuse cette nouvelle source de tensions dans les équipes et demande la revalorisation des traitements indiciaires de chacun.